

DECRET N°D/2016/...007...PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL
DE L'OFFICE NATIONAL DU PETROLE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

VU- La Constitution ;

VU- La Loi L/2001/029/AN/ du 31 décembre 2001, portant Principes Fondamentaux de création, d'organisation et de contrôle des structures des Services Publics ;

VU- Le Décret D/2015/226/PRG/SGG du 26 décembre 2015, portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

VU- Le Décret D/2015/227/PRG du 30 Décembre 2015 portant Structure du Gouvernement ;

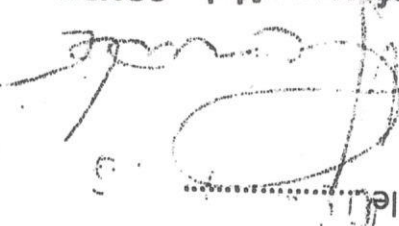
VU- Le Décret D/2016/003/PRG/SGG du 04 janvier 2016 portant Nomination des Membres du Gouvernement ;

VU- Le Décret D/2015/165/PRG/SGG du 29 Août 2015 portant Création de l'Office National du Pétrole (ONAP)

DECRETE

Article 1^{er} : Monsieur Diakaria Coulibaly, Economiste, précédemment Directeur National des Produits Pétroliers et Dérivés au Ministère du Commerce, est nommé Directeur Général de l'Office National du Pétrole (ONAP) ;

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature et sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry, le

Professeur Alpha CONDE